

# au cœur de Saint-Paul



ACTUALITÉ &  
DÉLIBÉRATIONS page 5

URBANISME  
page 7

TRAVAUX  
page 8

MÉTROPOLE  
page 18-19



## MERCI ET BIENVENUE !

Notre Directrice générale des services (DGS), M<sup>me</sup> Laurine MEYER, a quitté ses fonctions cet été pour relever de nouveaux défis professionnels. Durant son passage parmi nous, Laurine a su marquer la municipalité par son attachement au service public. Toujours guidée par son implication au sein de la collectivité, elle a su diriger les équipes avec justesse, rigueur et bienveillance, insufflant ainsi une dynamique positive au sein de l'administration.

Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son investissement et son engagement tout au long de sa présence au sein de la commune. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans la poursuite de son nouvel engagement professionnel.

Pour prendre sa relève, nous sommes heureux d'accueillir M. Paul BON, qui vient de la commune de Quaix-en-Chartreuse. Fort de son expérience de DGS, Paul saura mettre toute sa compétence au service de notre commune, en assurant la continuité

des projets en cours et en développant de nouveaux axes d'amélioration pour Saint-Paul-de-Varces.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

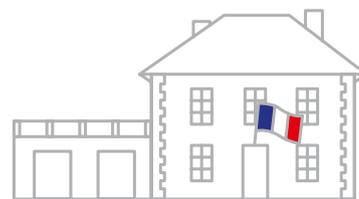
Après 12 ans d'engagement au sein de notre commune, M<sup>me</sup> Anne-Laure GOTHON quitte son poste de responsable du Service Jeunesse pour débiter une nouvelle aventure professionnelle. Arrivée en tant qu'animatrice, Anne-Laure a su, au fil des années, évoluer et monter en compétences. Elle a d'abord pris la direction du Local des Jeunes, qu'elle a redynamisé avec énergie et engagement, avant de devenir responsable de l'ensemble du service jeunesse en 2021, qu'elle a accompagné dans son développement.

Elle a choisi de poursuivre sa carrière en s'orientant vers la formation, un défi qu'elle relèvera sans nul doute avec la même énergie et détermination. Nous la remercions très sincèrement pour

son investissement et lui souhaitons beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure.

Pour lui succéder, nous sommes ravis d'accueillir M<sup>me</sup> Julie LEMOINE, qui a rejoint la commune début septembre en prenant en charge la direction de l'Oxalis sur les temps extra-scolaires. Aussi à l'aise avec les enfants que dans les aspects administratifs, elle assumera désormais la responsabilité du service jeunesse.

Son engagement marque une évolution logique dans son parcours, et nous sommes certains qu'elle saura mener à bien cette nouvelle mission. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles responsabilités.



## SOMMAIRE

INFOS EN + .....	p.2
ÉDITO .....	p.3
ADMINISTRATION .....	p.4
ACTUALITÉ ET DÉLIBÉRATIONS .....	p.5
RISQUES NATURELS .....	p.6
URBANISME .....	p.7
TRAVAUX .....	p.8-9
PETITE ENFANCE / ENFANCE .....	p.10-11
JEUNESSE .....	p.12
SOCIAL .....	p.13
BIBLIOTHÈQUE .....	p.13
ANIMATIONS .....	p.14
CULTURE .....	p.14
VIE CITOYENNE .....	p.15
ASSOCIATIONS .....	p.16
AGENDA .....	p.17
ÉVÉNEMENT SPORTIF .....	p.17
LIBRE EXPRESSION .....	p.18
MÉTROPOLE .....	p.18-19
ÉTAT CIVIL .....	p.20

## PLUS PROCHE DE VOUS

Afin de faciliter les échanges et de mieux répondre à vos interrogations, la mairie met en place des permanences pour rencontrer, soit M<sup>me</sup> le maire, soit les adjoints soit l'élu en charge de la proximité :

- **M<sup>me</sup> le Maire Cécile Curtet :**  
Lundi matin : de 9h à 12h sans rendez-vous  
Mercredi après-midi : de 13h30 à 16h30 sans rendez-vous  
Autres jours y compris le samedi : sur rendez-vous  
Mail : [maire@saintpauldevarces.fr](mailto:maire@saintpauldevarces.fr)
- **Adjoints (sur rendez-vous) :**
  - **Valérie Cazaux**, 1<sup>re</sup> adjointe en charge de la vie scolaire et de la jeunesse  
Mail : [v.cazaux@saintpauldevarces.fr](mailto:v.cazaux@saintpauldevarces.fr)
  - **Joël Braisaz**, 2<sup>e</sup> adjoint en charge des travaux, de l'urbanisme et des risques naturels  
Mail : [j.braisaz@saintpauldevarces.fr](mailto:j.braisaz@saintpauldevarces.fr)
  - **Mylène Sibille**, 3<sup>e</sup> adjointe en charge du social, du CCAS et de la petite enfance  
[m.sibille@saintpauldevarces.fr](mailto:m.sibille@saintpauldevarces.fr)
  - **Gian-Carlo Visci** 4<sup>e</sup> adjoint en charge des finances  
Mail : [gc.visci@saintpauldevarces.fr](mailto:gc.visci@saintpauldevarces.fr)
  - **Marianne Fouillé**, 5<sup>e</sup> adjointe en charge de la culture et de l'animation  
[m.fouille@saintpauldevarces.fr](mailto:m.fouille@saintpauldevarces.fr)
- **Conseiller délégué (sur rendez-vous)**  
**Denis Metzger**, conseiller délégué à la proximité  
Mail : [d.metzger@saintpauldevarces.fr](mailto:d.metzger@saintpauldevarces.fr)

# ÉDITO



## Chères habitantes, chers habitants,

**J'**espère que vous avez passé un bel été, propice au repos et à de beaux moments passés avec vos proches, famille et amis.

Alors que les jours raccourcissent, que nos enfants ont repris le chemin de l'école et que les adultes celui du travail c'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous.

Comme les années précédentes, l'été fut une période d'activité intense pour notre commune notamment autour des travaux à l'école. Plusieurs chantiers ont été entrepris pour améliorer le cadre de vie de nos élèves, des enseignants et du personnel municipal. Parmi ces travaux, on peut citer la réfection des plafonds, l'installation de câbles et de liège dans les couloirs pour exposer les œuvres des enfants, le remplacement des distributeurs de savon, de papier toilette et d'essuie-mains, ainsi que le rescelllement d'un rack à vélos. Un panneau PMR (personne à mobilité réduite) a également été installé sur le parking, une très belle idée réalisée par les délégués de classe. D'autres interventions ont concerné le nettoyage des grilles d'eaux pluviales, l'ajout de porte-manteaux et la sécurisation des portes. Des entreprises ont par ailleurs posé des films solaires, notamment à la cantine, pour réduire la chaleur dans les locaux et réparé des volets roulants.

Je tiens à remercier, chaleureusement, les services techniques ainsi que tous les agents qui ont œuvré afin que l'école soit prête à accueillir, sereinement, les élèves dès la rentrée.

À la suite de retours d'habitants, la gestion des tontes aux abords de l'école et au parc santé a été modifiée pour permettre à chacun de profiter de la nature environnante. Le plan communal de sauvegarde est finalisé, nous lançons un appel aux habitants pour que vous vous mobilisiez avec les pouvoirs publics en cas de risques majeurs. Merci à tous pour votre implication.

Concernant la recherche de fuites d'eau au ruban, les tests de fumée et d'eaux colorées n'ont pas encore donné de résultats concluants, les experts d'assurance poursuivent leurs investigations.

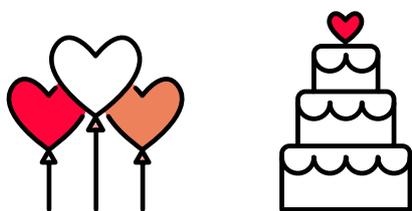
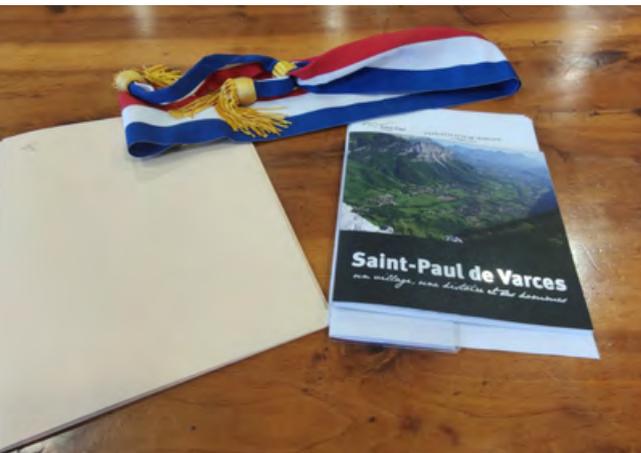
Du côté des associations, de nouvelles activités sont venues enrichir l'offre déjà importante de notre village et le forum des associations en septembre a permis de nombreuses inscriptions, je souhaite à tous les bénévoles et les adhérents une très belle année associative.

En ce dernier trimestre, au regard des changements climatiques, le dossier des risques naturels retient toute notre attention. Les travaux de protection du pont du Brigagier ont commencé pour sécuriser les riverains en limitant les risques d'inondations, je remercie les habitants de ce secteur pour les échanges constructifs qui ont précédé la gestion de ce chantier.

Nous continuons à travailler afin d'avancer les dossiers. La dynamique est en place, nous vous tiendrons informés dans les semaines, les mois à venir de l'avancement des projets qui se profilent.

Sincèrement,  
Cécile CURTET  
Votre Maire.

# LES ÉTAPES ESSENTIELLES POUR SE MARIER



Deux personnes de nationalité française ou étrangère, de sexe différent ou de même sexe peuvent se marier en France.

Elles doivent être âgées d'au moins 18 ans, chacun des futurs époux doit donner son consentement, n'avoir aucun lien de proche parenté avec le futur conjoint et ne pas être marié en France ou à l'étranger.

**Lieu du mariage :** le mariage est célébré dans la commune où l'un des futurs conjoints ou l'un des 2 parents a son domicile ou sa résidence. L'officier d'état civil s'assure que la personne lui demandant de célébrer son mariage a des liens durables avec la commune et peut justifier d'une adresse sur celle-ci. Le mariage doit être célébré en mairie.

**Dossier de mariage :** Le dossier avec la liste des pièces à fournir est à retirer en mairie, les futurs époux doivent prendre rendez-vous auprès du service accueil/état civil pour le dépôt du dossier complet. Le dossier est à rendre au minimum 1 mois avant le mariage. La présence des 2 époux est obligatoire.

**Audition par l'officier d'état civil :** l'audition commune des futurs époux est réalisée. La célébration doit être faite par un officier d'état civil à la mairie en présence d'au moins 2 témoins et 4 au plus, âgés de 18 ans au moins.

Il est important de préciser que TOUS les conseillers municipaux sont habilités à célébrer un mariage. Pour cela il suffit de communiquer son nom à l'agent de l'accueil/service état civil lors de la remise du dossier.

## MISE À JOUR DES LISTES ÉLECTORALES

La municipalité procède actuellement à une mise à jour des listes électorales, mais certaines modifications doivent être opérées directement par l'électeur :

- Votre enfant ne vit plus au domicile parental.
- Vous venez d'emménager ou prévoyez de quitter la commune.
- Vous changez de domicile mais restez à Saint-Paul de Varcès.
- Vous avez procédé à un changement de nom.

Si vous êtes concerné par l'une de ces situations, merci de vous connecter sur le site du gouvernement : <https://elections.interieur.gouv.fr>

Vous pourrez ainsi accéder à votre fiche électeur et modifier les données erronées.

### ATTENTION !

Si vos informations sont incorrectes, cela peut engendrer une radiation de nos listes et vous serez dans l'incapacité de participer aux prochaines élections.



# ACCÈS PROCÈS VERBAL CONSEIL MUNICIPAL



Afin de faciliter l'accès aux décisions et discussions prises lors des Conseils Municipaux, nous mettons à votre disposition les procès-verbaux de ces séances. Vous pouvez dès maintenant les consulter en ligne sur le site de la mairie : [www.saintpauldevarces.fr/la-mairie/vie-municipale/sances-du-conseil-municipal](http://www.saintpauldevarces.fr/la-mairie/vie-municipale/sances-du-conseil-municipal) ou en scannant le QR code ci-contre :



**RESTEZ INFORMÉS DES PROJETS, DÉBATS, ET AVANCÉES  
CONCERNANT NOTRE COMMUNE EN QUELQUES CLICS !**

# CRÉATION DU RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES D'URIOL

## DÉLIBÉRATION N°10 du 24/09/2024

La commune de Saint-Paul-de-Varces, en collaboration avec les communes de Varcès-Allières-et-Risset, Vif et Le Gua, s'engage dans un projet ambitieux : la création d'un « réseau des médiathèques d'Uriol ». Ce réseau permettra de mutualiser les ressources et d'offrir un accès élargi et simplifié à la culture pour l'ensemble des habitants du secteur sud de l'agglomération grenobloise.

L'objectif principal de ce projet est de faciliter l'accès aux bibliothèques et de permettre une meilleure circulation des documents. Grâce à une adhésion unique et à l'harmonisation des règles d'emprunt, les usagers pourront profiter des collections de chaque médiathèque du réseau sans barrières.

Chaque bibliothèque conservera son autonomie et restera propriétaire de ses collections et responsable de sa politique documentaire, mais la mise en réseau permettra la mutualisation des

fonds documentaires et proposera un choix plus vaste aux lecteurs. De plus, une programmation culturelle commune, plus ambitieuse, sera proposée aux usagers, renforçant ainsi la vitalité culturelle du territoire.

Une autre bonne nouvelle pour les habitants : l'inscription aux médiathèques du réseau d'Uriol sera gratuite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Cette mesure garantit une égalité d'accès à tous, dans un souci de démocratisation de la lecture publique et de promotion de la culture pour tous.

Pour optimiser la gestion du réseau, les quatre communes utiliseront un Système d'Information et de Gestion des Bibliothèques (SIGB) commun, permettant de regrouper les catalogues en une base de données unique. Les coûts associés à cet outil mutualisé seront répartis équitablement entre les quatre communes, en fonction de leur population.



Ce projet représente une véritable opportunité pour les communes participantes, qui bénéficient ainsi d'une dynamique territoriale partagée et d'une offre culturelle enrichie, au service de tous les habitants.

Ensemble, elles s'engagent pour un accès plus simple, plus riche et gratuit à la culture, tout en valorisant leurs bibliothèques comme lieux de vie et de partage.

# ÉBOULEMENT



Le 18 août 2024, un éboulement s'est produit chemin de la Carrière, au niveau de la déchèterie.

En effet, une petite quantité de blocs de pierres s'est détachée de la montagne d'Uriol, a dévalé la pente et a fini sa course sur le chemin à l'arrière de la déchèterie.

Une dizaine de blocs a atteint le sentier, les plus gros mesurant 50 cm x 50 cm x 20 cm.

Les pompiers et le service RTM (Restauration des Terrains en Montagne) étaient présents sur les lieux.

Le chemin a été fermé et sécurisé avec de la rubalise, et un premier arrêté municipal d'interdiction de circulation a été mis en place jusqu'au 18 septembre 2024.

À ce jour, l'arrêté a été prolongé jusqu'au 18 septembre 2025, afin

de laisser le temps aux blocs qui ne seraient pas durablement, stabilisés sur le versant, d'être purgés par les phénomènes climatiques.

En ce qui concerne les risques naturels, et plus particulièrement les chutes de blocs, des rapports détaillés ont été élaborés grâce à un travail approfondi avec le RTM et la métropole.

Ces rapports identifient les zones prioritaires, les travaux nécessaires et leurs coûts.

C'est sur la base de ce travail que le merlon situé au Sorbier a été construit afin de sécuriser les habitations en aval.

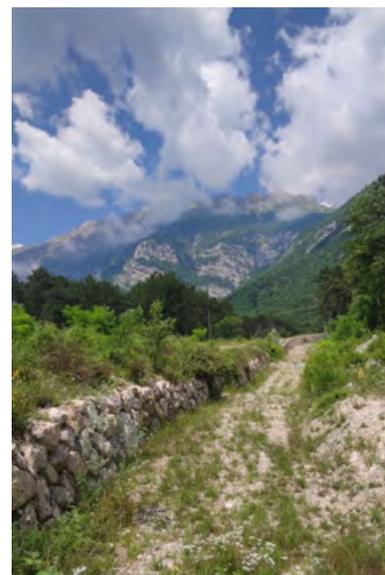
6

au cœur de Saint-Paul - n°23 - NOVEMBRE 2024

## RTM – ONF

Une réunion avec les intervenants du RTM – ONF et les élus de plusieurs communes venant de toute la France (Auvergne, Isère, Meurthe-et-Moselle, Haute-Savoie, Pays basque...) a eu lieu en mairie. L'objectif était de faire un point sur le mode de fonctionnement et les différentes interventions de ces deux instances durant l'année.

Accompagnés de M<sup>me</sup> le Maire et de Joël Braisaz, adjoint aux travaux, une visite du merlon situé au Sorbier a été organisée pour expliquer les travaux réalisés et le fonctionnement de ce merlon, qui sécurise les habitations en aval en les protégeant de chutes de blocs.



# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

## APPEL À CANDIDATURES : CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE



La commune lance un appel à candidatures pour constituer une réserve communale de sécurité civile. Cette réserve sera composée de citoyens bénévoles qui pourront être mobilisés pour aider les pouvoirs publics dans la prévention et la gestion des risques majeurs sur notre territoire.

### RÔLE DE LA RÉSERVE COMMUNALE

En cas de crise, lorsque le PCS est déclenché, la réserve communale pourra :

- Apporter un soutien aux populations sinistrées.
- Compléter les actions des services municipaux et des services de secours, qui restent responsables des interventions d'urgence.
- Contribuer à la préparation de la population face aux risques présents dans la commune.
- Participer au rétablissement des activités après une crise.

### CADRE LÉGAL

Selon la circulaire du 12 août 2005, la réserve communale de sécurité civile a pour mission de :

- Soutenir et assister les populations.
- Offrir un appui logistique.
- Contribuer à la préparation face aux risques.

### ORGANISATION DE LA RÉSERVE

Généralement, les réserves communales sont composées de quelques dizaines de membres, organisés par quartiers ou hameaux. Dans notre commune, qui est exposée aux risques d'inondation, il est important d'avoir des réservistes vivant dans les zones inondables. Leur mission principale sera de :

- Sensibiliser les habitants de leur quartier aux risques d'inondation.
- Identifier les personnes vulnérables.

De plus, nous rechercherons des réservistes vivant hors des zones inondables, qui pourront fournir

assistance aux personnes sinistrées sans être directement affectés par les crues.

### CRITÈRES DE RECRUTEMENT

La réserve est ouverte à des citoyens de tous âges et de toutes professions. Selon la circulaire, elle peut inclure toute personne possédant les capacités et compétences nécessaires pour les missions qui lui sont confiées (article L. 1424-8-3 du CGCT). Bien qu'il n'y ait pas de critères stricts, la plupart des communes appliquent un âge minimum de 18 ans, parfois 16 ans, et exigent que les candidats soient résidents de la commune.

### INSCRIPTION

Pour plus d'informations et/ou pour vous inscrire, vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie par téléphone ou par mail : 04 76 72 81 88 [urbanisme@saintpauldevarces.fr](mailto:urbanisme@saintpauldevarces.fr)



## RÉPARATION DU PORTAIL DU STADE DE FOOT

À la suite de sa détérioration, le portail a été réparé et remis en place, les poteaux et charnières renforcés pour résister à un usage intensif.



## REPLACEMENT DES BARRIÈRES EN BOIS CHEMIN DU ROCHER DE LA BOURGEOISE

Les barrières en bois qui avaient été installées Chemin du Rocher de la Bourgeoise ont fini par céder au fil des ans suite aux intempéries. Un grand merci aux services techniques qui ont réalisé le remplacement de cette barrière.



## RÉNOVATION DE 3 CHEMINS COMMUNAUX D'ACCÈS À DES HABITATIONS

Trois chemins ont été rénovés : le chemin des Péchardes, le chemin des Vorzes sur environ 50 mètres depuis le chemin du Rocher de la Bourgeoise, et le chemin du Grand Sorbier.

Ces chemins, constitués de pierres et de graviers non stabilisés et présentant une pente importante, étaient fortement dégradés par l'action conjointe de la circulation automobile et des eaux de pluie lors de gros orages. Ils étaient devenus difficilement praticables. Il a donc été décidé de les rénover.

Les travaux ont consisté en une reprise complète du fond de forme avec une adaptation des profils pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie. Un revêtement bicouche a ensuite été appliqué.

De plus, une grille de récupération des eaux de pluie a été installée en bas du chemin des Péchardes afin d'améliorer l'écoulement.

Il est à noter que des travaux complémentaires ont été réalisés à la demande de certains riverains durant le chantier (pose de grilles de récupération d'eau au

niveau des entrées de propriété, compléments de revêtements en bicouche). Ces travaux, à caractère privé et donc non inclus dans le devis initial, ont été intégralement financés par les riverains demandeurs, qui ont pris en charge leur propre facture.

# CRÉATION D'UN OSSUAIRE DANS LE CIMETIÈRE

Avant travaux



Après travaux



Après la clôture d'une enquête menée par le parquet de Grenoble, un os humain découvert sur notre commune a été confié à la gendarmerie, qui l'a ensuite déposé en mairie.

À la suite d'une formation de notre agent en charge de la gestion du cimetière, la création d'un ossuaire pour l'accueillir est apparue comme une obligation incontournable.

Plusieurs devis ont été sollicités auprès de différents marbriers pour la réalisation de cet ouvrage.

Un an après sa construction, l'ossuaire a été finalisé avec son habillage, répondant ainsi aux réglementations en vigueur.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Un ossuaire est un lieu dans lequel on dépose les ossements d'un défunt. Son origine est extrêmement ancienne, les êtres humains ayant toujours à cœur de respecter leurs proches disparus. Aujourd'hui, l'ossuaire est un monument de taille et de formes modulables situé dans le cimetière communal.



Chemin des Vorzes



avant les travaux

Chemin des Péchardes



avant les travaux

Chemin du Grand Sorbier



avant les travaux

## GOÛTER FIN D'ANNÉE CRÈCHE

Le mois de juin s'est terminé en beauté à la crèche avec sa traditionnelle fête de fin d'année. Pour célébrer ce moment de convivialité et se souhaiter de belles vacances, parents, enfants et équipe éducative se sont retrouvés autour d'un goûter partagé. Rires et échanges étaient au rendez-vous, accompagnés de quelques animations pour les plus petits, dans une ambiance chaleureuse.

Après deux mois de vacances, la crèche a rouvert ses portes avec enthousiasme, accueillant à nouveau les tout-petits. Les premiers jours ont été consacrés à une réadaptation en douceur, permettant à chacun de retrouver ses repères et aux nouveaux arrivants de s'intégrer progressivement.



## ENFANCE

## UNE RENTRÉE SCOLAIRE « FLEXIBLE »



La rentrée scolaire est toujours un moment marquant pour les élèves, les parents et les enseignants. Cette année encore, notre commune s'est mobilisée pour assurer un cadre optimal et agréable pour l'apprentissage de nos 290 élèves.

Ainsi, durant l'été, de nombreux travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés par les services techniques municipaux afin de préparer le groupe scolaire pour cette nouvelle année.

Par ailleurs, la municipalité a fait l'acquisition de matériels de classe semi-flexibles, incluant des tabourets mobiles, des sièges « culbuto », des supports de travail « Ztool », des coussins de stimulation et des séparateurs de bureau.

La classe semi-flexible est un concept pédagogique qui combine l'aménagement traditionnel des

salles de classe avec des éléments de flexibilité pour répondre aux besoins variés des élèves. Tout en conservant une structure classique, cette approche intègre du mobilier modulable pour créer un espace d'apprentissage adapté. L'objectif est de permettre aux élèves de bouger et d'adapter leur espace de travail pour améliorer leur concentration et leur confort.

Cette initiative pédagogique de l'équipe enseignante est soutenue par la commune via son engagement dans un projet CNR (Conseil National de la Refondation) et la signature d'une convention de financement avec l'Éducation Nationale.

Nous souhaitons à tous les enfants, enseignants et parents une belle et enrichissante année scolaire !



## PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL : « LE RESTO DE L'OXALYS »

À la fin de l'année scolaire, les enfants de l'Oxalis ont participé à un projet intergénérationnel intitulé « Le Resto de l'Oxalis ». Dix enfants et huit membres du club des Muguetts de Saint-Paul-de-Varces se sont retrouvés en juin dans les

locaux de l'Oxalis pour partager un bon repas préparé par les enfants. Au menu : tomates mozzarella à la crème balsamique, spaghettis bolognaise et café gourmand. Les desserts ont été cuisinés par leurs invités.

Un superbe moment de partage intergénérationnel, riche en échanges et en partages d'expériences, comme si les enfants étaient avec leurs propres grands-parents.

## OXALYS : LES ENFANTS AU CŒUR DES ACTIVITÉS



Potager



Accrobranche



Grottes de la Balme



Pâtisserie



Réalisations artistiques

# FLASHBACK VACANCES : LES MOMENTS FORTS EN PHOTOS



## ACCUEIL DES NOUVEAU-NÉS

Le 5 octobre, les membres du CCAS ont organisé un petit déjeuner pour accueillir les nouveaux bébés de la commune.

Cinq familles étaient présentes dans la salle de réception du Ruban et ont reçu une peluche en cadeau ainsi qu'une petite boîte décorée par les enfants de l'Oxalis.

Un beau moment convivial autour d'un café, d'un thé et de viennoiseries. Une occasion sympathique de rencontrer celles et ceux qui vont se suivre durant toute leur scolarité.

Les familles n'ayant pas pu être présentes ont pu récupérer leur cadeau en mairie après la cérémonie.



## BIBLIOTHÈQUE

### PARTAGEZ VOS COUPS DE CŒUR DE CŒUR

Sur la page Facebook de la bibliothèque, depuis peu, une jeune lectrice partage ses coups de cœur littéraires.

Si vous aussi souhaitez nous faire part de vos belles découvertes littéraires, à vos claviers !

Envoyez à [culture@saintpauldevarces.fr](mailto:culture@saintpauldevarces.fr) un résumé, votre ressenti, le titre, l'auteur du livre et le nombre d'étoiles que vous donneriez à cette lecture (de 1 à 5).

#### La forêt pour te dire



Louise et Paul sont deux êtres abîmés par la vie, leurs rencontres vont les forcer à se confronter à leurs démons pour petit à petit guérir.

Ce roman est très touchant. C'est une histoire d'amour, de survie et de reconstruction. Il nous rappelle qu'à deux on est plus fort.

Lectrice



### VENTE DE LIVRES ISSUS DU DÉSHÉRBAGE

À la bibliothèque, on pratique aussi le désherbage !

Venez découvrir les livres d'occasion qui sont proposés à la vente à 1 € et 2 € le mercredi.

Vous trouverez des romans pour enfants, ados et adultes, des documentaires et quelques BD.

Le paiement peut être effectué uniquement par chèque, à l'ordre du Trésor public.

En raison du plan Vigipirate, l'accès à la bibliothèque est possible toutes les 30 minutes le mercredi de 10 h à 12 h et de 17 h 30 à 19 h, rendez-vous au portail de droite côté maternelle.

# SOIRÉE FILMS D'AVENTURE

## Trois films, trois destinations et des étoiles plein les yeux !

Une soirée comme une introduction à un rendez-vous annuel régulier : un festival du film d'aventure !

Jérémy Bigé, Gaël Meunier et la famille Billard vont vous faire partager leurs périples à pied, à cheval et à vélo.

Les entractes seront pour vous l'occasion de goûter des spécialités culinaires aux saveurs du monde. D'autres surprises vous sont réservées pour cette soirée qui saura attiser votre curiosité d'ailleurs.

Évadez-vous le temps d'une soirée entre amis ou en famille avec petits et grands.

Rendez-vous le 29 novembre au Ruban à 19 h pour la projection. Ouverture de la billetterie dès 18 h 30 pour vous laisser le temps de profiter des expositions.

Venez rencontrer et échanger avec des aventuriers, dont notre invité d'honneur : Jérémy Bigé, fraîchement rentré de sa traversée de l'Himalaya à pied et en solo pendant trois mois !



# UN OCÉAN DE SAVOIR

14

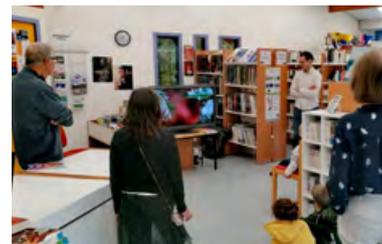
au cœur de Saint-Paul - n°23 - NOVEMBRE 2024

Pour la première fois, Saint-Paul de Varces a participé à la fête de la Science qui a eu lieu du 04 au 14 octobre.

Durant cette période, nous vous avons proposé plusieurs événements en lien avec l'eau et le savoir à travers :

- L'exposition photos de Bertrand Grisouard «L'eau dans tous ses états»
- Le concert de violon de Thibaut Dodelier à la mare
- La visite en groupe du centre de sciences «Cosmocité»
- La rencontre avec SPDV Nature sur le thème «les animaux des cours d'eau»
- La présentation du court-métrage «serpents et dragons» de Dominique Fleury, photographe, et sa fille Clara sur le thème des rivières
- Le spectacle «Point de bascule» de la compagnie Gravillon sur les défis liés à la transition écologique

Des animations pour sensibiliser petits et grands à la ressource de l'eau et aux sciences de façon ludique !



# DES DÉCORATIONS POUR LA COMMUNE

Cette année, la commission Animations voit les choses en grand et nous prépare des cadeaux de Noël géants à disposer dans la commune pendant toute la période des fêtes ! Nos petits et grands lutins de Noël ont utilisé des matériaux de récupération pour confectionner ces décorations.

Vous retrouverez donc d'anciens éclairages publics, des rennes lumineux et des panneaux électoraux dans leurs nouveaux habits de fête cet hiver.



## Vos idées sont les bienvenues !

N'hésitez pas à écrire à :

[m.fouille@saintpauldevarces.fr](mailto:m.fouille@saintpauldevarces.fr) pour nous rejoindre ou transmettre vos inspirations.

## VIE CITOYENNE

# BIEN VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS COMPAGNONS À QUATRE PATTES

Le civisme est essentiel pour garantir une bonne cohabitation entre les chiens, leurs propriétaires et les autres usagers de l'espace public, qu'ils soient propriétaires de chiens ou non. Cela peut se dérouler de manière harmonieuse si chacun adopte les bons comportements. En tant que propriétaires de chiens, vous avez certaines responsabilités ; il est donc essentiel de tenir vos chiens en laisse ou en longe lors des croisements avec des personnes ou d'autres animaux.

Un rappel important concerne les déjections canines, qui, malheureusement, se retrouvent régulièrement sur les chemins de notre village ! Il est impératif que chaque propriétaire de chien ramasse les excréments de son animal, que ce soit sur les trottoirs, en bord de route ou même dans un champ. À la suite de nombreux retours d'habitants, un rappel est nécessaire pour demander à chaque propriétaire de respecter la propriété privée indiquée par un panneau ou par la présence de boîtes aux lettres

implantées à l'entrée de la propriété, en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Les déjections non ramassées ne sont pas seulement désagréables, elles peuvent également « polluer » les cultures et le foin récolté. Alors, pensez à toujours vous munir de sacs à déjections lorsque vous partez en balade avec votre compagnon.

**Des sacs à déjection sont disponibles gratuitement en mairie. N'hésitez pas à venir en chercher !**

**Voici en complément quelques conseils à suivre, que vous soyez propriétaire de chien ou non, pour que les croisements se passent dans le respect de tous :**

- Si un chien s'approche de vous, ralentissez ou arrêtez-vous, restez calme et parlez doucement. Ne cherchez pas à le caresser. Laissez-le plutôt vous sentir sans chercher à interagir, car certains chiens sont mal à l'aise avec le contact. Si le

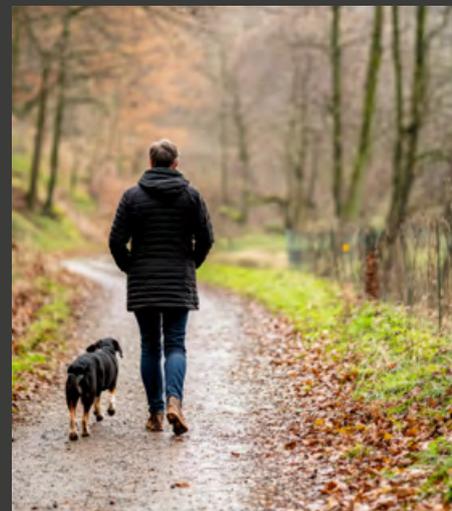
chien vous saute dessus, c'est qu'il veut attirer votre attention. Dans ce cas, tournez-vous et montrez-lui votre dos sans agiter vos mains ; il finira par partir.

- Pour les joggeurs et les cyclistes, la vitesse peut perturber les chiens et les apeurer. Il est donc recommandé de ralentir et de garder vos distances pour ne pas les frôler et éviter de les effrayer. Cela aidera le chien à analyser la situation et à comprendre qu'il n'y a pas de menace, ce qui l'aidera à vous ignorer. Pensez également à vous signaler en cas de besoin, surtout si le propriétaire du chien ne vous a pas remarqué. Utiliser la sonnette de vélo, mais pas au dernier moment, peut faciliter ces situations.
- Lorsque vous croisez un chien, ne le fixez pas du regard, ignorez-le plutôt et demandez toujours la permission au propriétaire avant d'interagir avec l'animal. Chaque chien est unique et peut avoir des sensibilités particulières.

Son propriétaire saura vous indiquer la bonne manière de procéder.

Apprenez également ces gestes à vos enfants pour éviter les accidents et les frayeurs inutiles. Respecter ces règles simples permettra à chacun, humains et chiens, de mieux profiter de l'espace public en toute sérénité. Merci pour eux !

*Cet article a été coécrit avec une habitante, Marie Grandval, avec les conseils d'une éducatrice canine diplômée.*



# VENEZ DÉCOUVRIR LA DANSE AFRICAINE AU RUBAN !

L'an dernier, les enfants des Épis d'Or ont eu la chance de découvrir la danse africaine avec le chorégraphe Boli Lazare Vroh BI. Un magnifique spectacle a été présenté aux familles à la fin du cycle, où les sourires et la joie étaient visibles sur tous les visages.

À la demande des enfants, des parents et des enseignants, l'association Nougbo, en partenariat avec la mairie, a décidé de vous proposer pour la saison 2024/2025 des stages réguliers de danses ivoiriennes et d'Afrique de l'Ouest, ouverts aux enfants, adolescents et adultes.

Notez bien les dates et n'hésitez pas à réserver vos places directement auprès de l'association.

N'oubliez pas le bal afro, où vous pourrez venir danser au son des percussions, avec les danseurs et musiciens de l'association Nougbo, le 11 avril prochain.



**STAGES REGULIERS DE DANSES IVOIRIENNES ET D'AFRIQUE DE L'OUEST**

Avec Boli Lazare VROH BI, Clément ZAMBLE et Sylvain TRA BI

**7 DÉCEMBRE 2024**  
**18 JANVIER 2025**  
**8 FÉVRIER 2025**  
**8 MARS 2025**  
**12 AVRIL 2025**  
**17 MAI 2025**

Percussions live



**A NE PAS MANQUER, VENEZ VOUS ENJAILLER !**

PRÉPAREZ-VOUS AU VOYAGE EN PAYS GOURO - CÔTE D'IVOIRE

### Horaires

14h-15h : Stage enfants (à partir de 5 ans jusqu'à 12 ans)  
 15h30 - 17h30 : Stage adultes (de 12 à 99 ans) tous niveaux

### Lieu

Le Ruban - Saint-Paul de Varces

### Tarifs

Enfants : 15 €, Adultes : 30 €

### Réservation

Le Ruban - Saint-Paul de Varces  
[www.helloasso.com/associations/nougbo38](http://www.helloasso.com/associations/nougbo38)

### Contact

[www.nougbo38.org](http://www.nougbo38.org)  
 06 48 86 95 79

# SOPHROLOGIE DÉTENTE ET BIEN-ÊTRE !



L'association Les Mots Sauvages vous propose tout au long de l'année 2024/2025 des ateliers de sophrologie au Ruban .

### La sophrologie, c'est quoi ?

La sophrologie est une méthode psychocorporelle d'activation du corps et de l'esprit pour développer nos capacités, améliorer notre bien-être physique, mental et émotionnel et renforcer le positif de l'être. Basée sur des techniques de respiration, de ten-

sions, de relâchements corporels et de visualisations positives, elle permet de développer sérénité et harmonie.

La sophrologie a été créée en 1960 par le Dr Alfonso Caycedo, neuropsychiatre, d'après les racines grecques SOS-PHREN-LOGOS ou « étude de la conscience en équilibre ».

### La sophrologie, pour qui ?

Tout le monde peut pratiquer la sophrologie, sans limitation d'âge ou de condition physique.

### Contact :

Karen Taillefer / Association Les mots sauvages

06 82 99 98 20 - [karen.taillefer@gmail.com](mailto:karen.taillefer@gmail.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/KarenTailleferSophrologue/>

## Planning 2024/2025 ATELIERS SOPHROLOGIE



**PLANNING 2024/2025 Ateliers du samedi matin ST Paul de Varces - Le Ruban**

12 octobre 2024 : sophrologie - Pour un équilibre corps/esprit

16 novembre 2024 : sophrologie - Accueillir l'AUTOMNE en douceur

7 décembre 2024 : sophrologie - Apprivoiser son stress

18 janvier 2025 : sophrologie - Se préparer à la quinzaine de l'HIVER

15 février 2025 : sophrologie - Se réconcilier avec son sommeil

22 mars 2025 : sophrologie - Booster sa confiance en soi

12 avril 2025 : sophrologie - Accueillir l'énergie du PRINTEMPS

17 mai 2025 : sophrologie - Respirer en toute sérénité

7 juin 2025 : sophrologie - Préparer l'ÉTÉ en toute légèreté

**TARIFS**  
 25 € l'atelier / 180 € le pack de 9 ateliers

**Inscriptions :**  
[karen.taillefer@gmail.com](mailto:karen.taillefer@gmail.com)  
 06 82 99 92 20

Les SAMEDIS de 10h à 12h

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

## NOVEMBRE

- Mercredi 5** : RENCONTRE NATURE « Les animaux du ciel », 10h et 17h30 Bibliothèque
- Jedi 6** : VERNISSAGE EXPO PEINTURE Andrée Gaillard, 19h Mairie
- Vendredi 8** : STAGE YOGA DU DOS, 18h30 Le Ruban
- Vendredi 8** : THÉÂTRE Les filles aux mains jaunes, 20h30 Le Ruban
- Vendredi 15** : JOURNÉE CINÉMA, Le Ruban
- Vendredi 15** : STAGE YOGA FÉMININ, 18h30, Le Ruban
- Samedi 16** : ATELIER SOPHROLOGIE « Accueillir l'automne en douceur » 10h Le Ruban
- Samedi 16** : APRÈS-MIDI JEUX du Sou des Écoles, 14h Le Ruban
- Mercredi 20** ESCAPE GAME ZERO DÉCHET 2 séances à partir de 14h30, pour tous dès 8 ans, places limitées, réservation culture@saintpauldevarces.fr
- Vendredi 22** : SOIRÉE KIRTAN en faveur du Téléthon
- Samedi 23** : ANIMATIONS DU TÉLÉTHON, Le Ruban
- Mercredi 27** : RENCONTRE DÉDICACE avec l'autrice Cathie Ollier, 10h et 17h30 Bibliothèque
- Vendredi 29** : STAGE YOGA DU DOS, 18h30 Le Ruban
- Vendredi 29** : SOIRÉE FILMS D'AVENTURE, dès 18h, Le Ruban

## DÉCEMBRE

- Dimanche 1<sup>er</sup>** : Remise du COLIS DES ANCIENS au Ruban à 11h. ccas@saintpauldevarces.fr
- Jedi 5** : VERNISSAGE EXPO PEINTURE élèves Jean Guerrero, 19h Mairie
- Vendredi 6** : JOURNÉE CINÉMA, Le Ruban
- Vendredi 6** : STAGE YOGA FÉMININ, 18h30, Le Ruban
- Vendredi 6** : ATELIER ART FLORAL, 18h30 Salle culture
- Samedi 7** : ATELIER SOPHROLOGIE « Apprivoiser son stress » 10h Le Ruban
- Samedi 7** : STAGES DANSE AFRICAINE, dès 14h Le Ruban
- Vendredi 13** : CONCERT DE NOËL, 20h Église
- Dimanche 15** : MARCHE DE NOËL, 10h à 19h Le Ruban
- Vendredi 20** : SPECTACLE WOLPERTINGER, 18h30 Le Ruban

## JANVIER

- Vendredi 3** : JOURNÉE CINÉMA, Le Ruban
- Vendredi 10** : STAGE YOGA DU DOS, 18h30 Le Ruban
- Dimanche 12** : GALETTE DU CCAS, Le Ruban
- Samedi 18** : ATELIER SOPHROLOGIE « Se préparer à la quiétude de l'hiver » 10h Le Ruban
- Samedi 18** : STAGES DANSE AFRICAINE, dès 14h Le Ruban
- Jedi 23** : VERNISSAGE EXPO PHOTOS Petra, Patrick Richon, 19h Mairie
- Vendredi 24** : ANIMATIONS NUIT DE LA LECTURE, 16h30 Bibliothèque
- Samedi 25** : VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ
- Mercredi 29** : RENCONTRE NATURE « Les animaux mal-aimés » 10h et 17h30 Bibliothèque
- Vendredi 31** : JOURNÉE CINÉMA, Le Ruban

# UT4M 2024 : 13 SAINT-POGNARDS AU DÉPART



Cette année, l'UT4M a de nouveau brillé avec une forte participation : 3 545 inscrits, répartis sur les 13 formules proposées. Du 18 au 21 juillet, les coureurs ont évolué sur les 4 magnifiques massifs entourant la métropole grenobloise. Sur le Vercors, le ravitaillement à Saint-Paul de Varcès, soutenu par de nombreux fans et la microbrasserie du Pieu, a offert aux coureurs un accueil chaleureux. Après avoir fait le plein d'énergie et de soutien, ils ont repris leur chemin (certains approchant de la ligne d'arrivée, tandis que d'autres débutaient tout juste leur défi).

Parmi ces valeureux participants, 13\* étaient des habitants (ou natifs) de Saint-Paul de Varcès. Voici leurs résultats.

### Parcours UT4M Xtrem 180

(160 km, parcours de repli : neige, 11 139 D+, les 4 massifs non-stop)

- Jean Philippe Maume – Finisher, 160<sup>e</sup> - 47:58:37
- Frédéric Drevet – Finisher, 172<sup>e</sup> - 49:18:13
- Mathieu Piedimonte – Abandon (79,7 km) - 21:40:08

### Parcours UT4M Challenge 180

(165 km, 11 239 D+, 1 massif (40 km) / jour x 4)

- Tom Corgier – Finisher, 257<sup>e</sup> – 78:01:00 (course interrompue temporairement : intempéries)
- Caroline Richiardi – Abandon (92,36 km) - 21:39:33
- Jean Marie Richiardi – Abandon (92,36 km) - 21:39:33

### Parcours UT4M Master 100

(80 km, parcours de repli : neige, 5645 D+, 2 massifs non-stop)

- Anthonin Uvietta – Finisher, 180<sup>e</sup> – 15:11:36

### Parcours UT4M Challenge 80

(80 km, 6426 D+, 1/2 massif (20 km) / jour x 4)

- Paul Engelmann – Abandon (41,4 km) – 8:06:16

### Parcours UT4M Vercors 40

(41 km, 2832 D+, 1 massif)

- Antoine Blanco – Finisher, 123<sup>e</sup> – 8:01:26
- Emmanuel Sibille – Finisher, 186<sup>e</sup> – 9:16:14
- Rémi Ringwald – Finisher, 208<sup>e</sup> – 9:55:14

### Parcours UT4M Taillefer 50

(52 km, 3513 D+, 1 massif)

- Cédric Ortiz – Abandon (39,8 km) – 7:19:57

### Bravo à tous les participants !

\*Cette liste comprend les coureurs dont nous avons eu connaissance, il y en a peut-être d'autres.

## GROUPE MAJORITAIRE : UNISSONS-NOUS, POUR UN NOUVEL ÉLAN !

Cécile CURTET, Valérie CAZAUX, Joël BRAISAZ, Mylène SIBILLE, Gian-Carlo VISCI,  
Marianne FOUILLÉ, Sylvain VALLON, David BALME, Raymond CONTARD,  
Émilie DAVID-CAVAZ, Denis METZGER, Laëtitia GAUDE, Gisèle LAYDEVANT,  
Thierry LE FORESTIER, Marie-Françoise ORTHOLAND

### Des rencontres pour favoriser la communication

Les permanences du Maire et des élus, sont des moments cruciaux pour maintenir un lien direct entre vous et nous.

Depuis septembre, de nombreux habitants nous ont sollicités pour une rencontre afin d'évoquer des problématiques variées, urbanisme, sécurité routière, gestion des espaces publics, connexion à la fibre, les risques naturels et bien d'autres sujets du quotidien.

Lors de ces échanges de vive voix, aucune question n'est mise de côté, offrant ainsi aux habitants un espace pour aborder des sujets parfois complexes ou sensibles.

Contrairement aux échanges par mail ou sur les réseaux sociaux, souvent impersonnels et limités par la forme, ces rendez-vous permettent d'approfondir les dossiers. Ils favorisent une meilleure compréhension de vos attentes et des réponses plus précises.

Ce dialogue direct et sincère est plus efficace car il évite les malentendus et offre la possibilité de développer des arguments garantissant une interaction plus humaine et compréhensive.

## GROUPE MINORITAIRE : SAINT-PAUL DE VARCES, AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN !

François DIAZ, Philippe BERNARD, Célia SCORDEL, Jean-Claude MICHAUD

Nous aurions aimé partager avec vous des informations sur les dossiers en cours dans notre village, car chacun d'entre nous est concerné.

Hélas, les élus d'opposition n'ont été associés à aucun sujet ! C'est pourquoi nous avons demandé lors du dernier conseil des informations sur :

- l'étude en cours sur le réaménagement de l'école, qui ne sera pas mis en œuvre avant 2026 et ne concernera pas l'extérieur, la circulation et le stationnement
- l'avancement des travaux du Villarey et les aménagements communaux afin de préparer notre village à la densification scolaire, automobile, sonore et écologique
- la requalification de la place de l'Église
- la fin de la déchèterie.

Nous renouvelons par ailleurs notre demande d'un travail global sur la prévention des risques naturels suivi d'une présentation aux habitants.

Pour ces raisons, et d'autres que nous ne pouvons développer ici faute d'espace, nous avons décliné la «main tendue» de Madame Le Maire.

Après dix ans d'attente, la municipalité a enfin mis à jour le Plan Communal de Sauvegarde.

Nous demandons qu'elle le présente aux habitants et qu'elle mette en place un exercice pour tester l'organisation de la commune en cas de crise.

Nous avons demandé à la Métropole d'effectuer une révision générale des points de collecte des déchets et d'augmenter si nécessaire le nombre de bacs de tri. La réponse est positive et nous comptons bien être associés à ce travail de proximité.

### Suivez-nous et contactez-nous

saintpaulsemblepourdemain@orange.fr

<https://www.facebook.com/AvecVousPreparonsDemainASaintPaul>

<https://www.instagram.com/spvpreparonsdemain>

# DÉPÔTS SAUVAGES !



Cet été, plusieurs dépôts sauvages ont eu lieu aux abords du stade de football.

Certes, la déchetterie, à la suite d'un manque de personnel à la métropole, est restée fermée durant 15 jours, mais cela n'explique pas le comportement de certains.

Pour information, la métropole ne collecte pas les bacs non triés, ce sont donc les services techniques qui ont effectué le ramassage de ces bacs débordants cet été.

Suite à un post publié sur le Facebook de la commune, la situation s'est vite améliorée. Nous remercions chacun d'entre vous d'avoir lu et entendu le message, pour le bien de tous, car c'est ensemble que nous préserverons la qualité de notre environnement.

Concernant la collecte des déchets, les échanges avec la métropole sont fréquents : par mail, par téléphone ou lors de visites sur le terrain. Plusieurs sujets sont abordés, tels que les poubelles non triées, l'amélioration de la communication, l'état des loquettes ainsi que leur nombre, les jours et heures de collecte, l'indication lorsque le passage n'est pas effectué, l'emplacement des poubelles et leur nombre.

Un bilan est réalisé plusieurs fois par an, et le prochain devrait avoir lieu bientôt.

Tout pour bien trier

**Emballages et papiers**

DANS LA POUBELLE  
"JE TRIE"

**Ordures ménagères**

VERRE PILES PRODUITS CHIMIÉS

DANS LA POUBELLE  
GRISE

**Déchets alimentaires**

DANS LA POUBELLE  
MARRON

**Verre**

DANS LE CONTENEUR  
À VERRE

**Déchets spéciaux et volumineux**

EN DÉCHÈTERIE

RENNÉSEZ LE POIDS DE VOS POUBELLES : compostage, réemploi...  
Pour les triés et restes sur [malespajetez.fr](http://malespajetez.fr)

RENSEIGNEMENTS : 0 800 500 027 | [lametro.fr](http://lametro.fr)

# CURAGE DU LAVANCHON

Afin de sécuriser la zone, des travaux de curage du Lavanchon ont eu lieu au niveau de la plage de retenue de l'Écharina. Ces interventions visent à débarrasser le lit du cours d'eau des sédiments, débris et végétaux accumulés, susceptibles de perturber son écoulement naturel.

En effet, avec le temps, les rivières comme le Lavanchon subissent des dépôts qui réduisent leur capacité à évacuer les eaux, augmentant ainsi le risque de débordement et d'inondation, notamment lors d'épisodes de fortes pluies.

Cette action de curage est donc primordiale pour assurer la bonne gestion des eaux pluviales et prévenir les risques liés aux crues. En rétablissant un flux normal, elle contribue à protéger les habitations environnantes tout en préservant l'équilibre écologique de la zone.

Ces travaux font partie d'une série d'interventions régulières nécessaires pour garantir la sécurité de notre population, particulièrement en cette période de changement climatique où les événements météorologiques de forte intensité tendent à se multiplier.



# RÉUNION SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU LAVANCHON POUR LA PRÉSERVATION DES INONDATIONS ET LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

LE 19 SEPTEMBRE, LA MÉTROPOLE ORGANISAIT UNE RÉUNION PUBLIQUE AU RUBAN.

**Au programme :** présentation des objectifs, contenu du diagnostic technique et mise en perspective historique par Denis Cœur, concertation, synthèse et lancement officiel du groupe de dialogue. Comme évoqué lors de cette réunion, la concertation sur les aménagements à réaliser est engagée. Le groupe de dialogue va bientôt pouvoir se réunir pour réfléchir ensemble au devenir du Lavanchon.

**La finalité de l'étude engagée par la métropole est de :**

- Définir une vision partagée de l'espace rivière.
- Faire émerger les bons équilibres et compromis.
- Co-construire un projet d'aménagement du Lavanchon.
- Organiser une première réunion après les vacances de la Toussaint. La commune vous tiendra informés dès qu'une date sera programmée.

Un grand merci à toutes les personnes présentes et à celles qui n'ont pas pu venir. Vous pouvez trouver le PowerPoint diffusé lors de cette réunion sur le site de la mairie/accueil/actualités ou flasher ce QR Code.



## NUMÉROS D'URGENCE

Centre hospitalier de Grenoble	04 76 76 75 75
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
SAMU et médecins de garde	15
Police secours	17
Gendarmerie de Vif	04 76 72 63 22
Pompiers	18
Secours en montagne	04 76 22 22 22
Service dépannage électricité	0 810 333 338
Urgence sécurité gaz	0 800 473 333
Service collecte des déchets de la Métro	0 800 500 027

## ÉTAT-CIVIL

### BAPTÊMES

DUMONT Louison, le 22/06/2024  
BUCCIO Nathan, le 29/06/2024

### MARIAGES

M. VIRGA Christophe et M<sup>me</sup> FAVERIAL Amandine, le 29/06/2024  
M<sup>me</sup> LU Rui et M. GONTARD Pierre, le 13/07/2024  
M. REY Antony et M<sup>me</sup> BEAUD Cécilia, le 27/07/2024  
M<sup>me</sup> PICCOLO Patricia et M. ESCALLIER Dominique, le 06/09/2024

### DÉCÉS

M<sup>me</sup> BERNARDI née CABROL Evelyne, le 22/05/2024  
M<sup>me</sup> DOMEL née PRIMARD Colette, le 16/06/2024  
M<sup>me</sup> LUYA née HUSTACHE Madeleine, le 07/08/2024  
M. DOMEL William, le 14/08/2024  
M. GOAPER Hervé, le 11/09/2024

### PACS

M<sup>me</sup> CECCHETTI Myriam et M. RUIZ Nicolas, le 01/07/2024  
M<sup>me</sup> BOUVIER-BONNET Louise-Anne et M. LASTELLA Robin, le 30/07/2024  
M<sup>me</sup> DUJON Julie et M. NICHILLO Guillaume, le 08/08/2024  
M. ARNONE Florian et M<sup>me</sup> FRACCHIOLLA Océane, le 26/09/2024

## NUMÉROS UTILES DES SERVICES JEUNESSE DE LA COMMUNE

### MULTI-ACCUEIL «LES MINI-LOULOUS»

04 76 73 21 12, multiaccueil@saintpauldevarces.fr

### GROUPE SCOLAIRE «LES ÉPIS D'OR»

04 76 72 82 62, ce.0381153x@ac-grenoble.fr

### PÉRISCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS «L'OXALIS»

06 84 51 24 49, servicejeunesse@saintpauldevarces.fr

### LOCAL DES JEUNES

06 85 39 10 03, localdesjeunes@saintpauldevarces.fr

## HORAIRES MARCHÉ

**Marché de Saint-Paul de Varces**  
tous les mercredis de 15h30 à 19h00

## MAIRIE - 04 76 72 81 88

accueil@saintpauldevarces.fr  
lundi: non-stop 8h30 à 15h30  
mardi: 13h30 à 17h30  
mercredi: 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
jeudi: fermé  
vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Astreinte Services Techniques : 06 07 69 14 78

## CCAS

Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie  
ccas@saintpauldevarces.fr

## NAVETTE COMMERCES

Tous les jeudis matin, inscription au 04 76 72 81 88 avant le mercredi midi

## DÉCHÈTERIE

Horaires de la déchèterie de Saint-Paul de Varces :  
Toute l'année (sauf juillet et août) :

Lundi, mercredi et samedi : 8h45 - 12h00 et 14h00 - 17h30  
Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : Lundi et mercredi : 8h30 - 14h00  
Samedi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

NOUVEAUX  
HORAIRES

## BRÛLAGE DE DÉCHETS MÉNAGERS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

## TONTE ET BRUIT

Horaires travaux de jardin ou de bricolage occasionnant des nuisances sonores :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

## BIBLIOTHÈQUE

### Horaires d'ouverture

le mercredi de 10h à 12h et de 17h30 à 19h  
(ouverture du portail toutes les 30 minutes pendant le plan Vigipirate)

## EAUX ET VOIRIES

Voirie numéro vert 0 800 805 807

Mail : accueil.espace-public@lametro.fr

Eau potable 04 57 04 07 77 pour toute question eau y compris raccordement de chantier  
Astreinte (eau potable) 04 76 98 24 27

## CANTON LE PONT DE CLAI



Sandrine MARTIN-GRAND et Michel DOFFAGNE

Vos conseillers départementaux viennent à votre rencontre, vous pouvez prendre rendez-vous par mail : mathieu.rotatinti@isere.fr ou au 04 76 00 37 49.

au cœur de Saint-Paul - n°23 - NOVEMBRE 2024

N° ISSN : 1274-9214 - Tirage à 1100ex.

Directeur de publication : Cécile CURTET

Comité de rédaction : Cécile Curtet, Émilie David-Cavaz, Marianne Fouillé, Joël Braisaz, Valérie Cazaux, Mylène Sibille, les habitants, les associations et les agents municipaux.

Photos : Mairie de St-Paul, Métropole, AdobeStock, Habitants de St-Paul de Varces

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr

Imprimé par Press Vercors (38160 St Sauveur)  
sur papier 100 % recyclé

